

Des Acadiens navigateurs : les Boudreault

Sylvie Tremblay

Number 22, Summer 1990

Il était une fois le Saint-Laurent

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/7649ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Tremblay, S. (1990). Des Acadiens navigateurs : les Boudreault. *Cap-aux-Diamants*, (22), 55–55.

Des Acadiens navigateurs: les Boudreault

À la suite de la déportation acadienne, en 1755, quelques familles font souche au Québec. Parmi celles-ci se trouvent les Boudreault, descendants de Charles Boudreault et de Joseph Sincennes dit Petitot, et qui ont fait souche dans la localité de Deschambault. Durant trois générations, les membres de cette famille se distingueront comme capitaines de navire, pilotes, navigateurs et armateurs.

L'ancêtre, Michel Boudreault ou Boudrot, arrive à Port-Royal (aujourd'hui Annapolis en Nouvelle-Écosse) vers 1642 avec son épouse Michelle Aucoin, native de Cougnes, évêché de La Rochelle. Il existe très peu de renseignements sur ce couple. Selon le recensement de 1671, la famille Boudreault possède 6 arpents de terre, 9 bœufs et 13 moutons. Les époux sont parents de 11 enfants, âgés de 5 à 29 ans. Au recensement de 1686, Michel Boudreault se déclare lieutenant général de la juridiction de Port-Royal. Il cultive alors une terre de 20 arpents et possède 16 bœufs, 17 moutons et 6 cochons. Sa femme vit toujours et seulement deux enfants habitent encore sous le toit familial. Michel Boudreault décède avant 1693 puisqu'au recensement, Michelle Aucoin se déclare veuve et demeure chez son plus jeune fils, François. Elle s'éteint à Port-Royal le 18 décembre 1706, à l'âge respectable de 95 ans.

Le cadet des fils, François, hérite vraisemblablement du bien paternel de Port-Royal. Né vers 1666, il épouse vers 1692 Marie-Madeleine Béliveau. Lors du recensement de 1693, les nouveaux époux demeurent avec Michelle Aucoin. L'héritier continue de mettre en valeur la propriété qui atteint 25 arpents en culture, 20 bœufs, 18 moutons et 12 cochons. Le couple Boudreault-Béliveau donne naissance à 10 enfants, dont 7 parviennent à l'âge adulte. Ils ne connaîtront pas la période mouvementée qui suivra puisque François, veuf de Madeleine Béliveau, est inhumé à Port-Royal le 28 septembre 1733 à l'âge de 66 ans.

L'année suivante, Charles, âgé de 25 ans et fils de François Boudreault et de Madeleine Béliveau, se marie à Port-Royal, avec Marie-Josèphe Sincennes dit Petitot. La famille Boudreault n'échappe pas à la déportation. Comme en témoigne une lettre des habitants de Port-Royal datée du 31 juillet 1756, les soldats anglais se présentent et mettent «...le feu à nos maisons et ont fait embarquer les habitants qui ne s'étaient pas sauvés dans les bois (il s'en était sauvé 900 personnes). Le reste des habitants a embarqué dans six na-

vires; le 4 décembre, cinq de ces navires ont fait voile vers les côtes de Boston et de la Caroline. Les gens du cap, les Boudrot, Charles Dugas et les Guilbaud, deux familles des Granges, qui étaient dans un de ces navires se sont révoltés, et sans aucune défense des Anglais se sont rendus maîtres du navire et ont arrivé heureusement à la rivière Saint-Jean...Nous somme sur le point de partir



Pierre-Olivier Boudreault, fils de Jean et Joseph Germain, reçoit sa licence de pilote en 1822. (Archives nationales du Québec à Québec, collection initiale).

pour le Canada, parce que les vivres se font rares ici...»

Il se peut que Charles Boudreault ait participé à cette mutinerie. Il semble en effet s'être réfugié avec sa famille à la rivière Saint-Jean jusqu'à l'été 1757. Souffrant de la faim, de nombreux Acadiens décident, dont la famille de Charles Boudreault, de se rendre à Québec en remontant la rivière Saint-Jean, le lac Témiscouata et le fleuve Saint-Laurent où des secours les attendent. Toutefois, les conditions sont précaires et plusieurs deviennent des victimes de la petite vérole. Le deuil frappe alors la famille de Charles Boudreault. Trois enfants, Isaac, Joseph et Marie-Josèphe, âgés respectivement de 9 mois, 19 mois et de 20 ans, sont inhumés le 30 janvier, le 5 et le 8 février 1758. Le 11 février suivant, son épouse, Marie-Josèphe Sincennes, décède à l'âge de 42 ans. Charles se retrouve donc seul à la tête d'une famille de 7 enfants.

Au même moment, un groupe d'Acadiens s'établit à Sainte-Foy. Parmi ceux-ci figurent Charles Boudreault, sa sœur Marguerite et son époux Claude Dugas ainsi que Jean Bouillé, qui épouse la belle-sœur de Charles Boudreault, Elisabeth Sincennes, le 24 novembre 1760 à Sainte-Foy. À cet endroit, Charles Boudreault et Jean Bouillé font la connaissance de Louis Fleury, seigneur de Deschambault. Vers 1764, Louis Fleury s'établit à Deschambault, sur son domaine seigneurial. Charles Boudreault et Jean Bouillé décident de le suivre et, à l'automne 1763, Charles acquiert une terre au deuxième rang de la seigneurie de Deschambault. Il pratique le métier de navigateur. Il est inhumé à Deschambault, le 27 mars 1778, à l'âge de 70 ans.

Six des enfants du couple Boudreault-Sincennes contractent des alliances avec des familles du comté de Portneuf, notamment Nathalie, qui épouse le seigneur Louis Fleury. Deux de leur fils, Isaie et Jean, prennent la relève de leur père et deviennent navigateurs, capitaines puis armateurs. De nombreux documents témoignent de l'activité maritime de ces deux frères. En 1788, Isaie est propriétaire de *La Trompeuse*, et Jean possède le navire *Elisabeth*. En 1790, ce dernier acquiert *La Critique*. Ces navires, pour la plupart des goélettes, font la navette entre Québec et Montréal et transportent des marchandises. Jean Boudreault, citoyen en vue de Deschambault, est élu représentant du comté de Hampshire au Parlement du Bas-Canada, le 21 juin 1792. Seul Acadien à faire partie du premier Parlement, il ne joue qu'un rôle effacé, se consacrant surtout à ses activités maritimes. Il décède à Deschambault le 31 août 1827, à l'âge de 80 ans. Son épouse, Joseph Germain, lui survit 22 ans. Elle s'éteint le 8 janvier 1849 à l'âge de 88 ans.

Les fils de Jean Boudreault et de Joseph Germain prennent la relève de leur père pour constituer la troisième génération de navigateurs. Un de ceux-ci, Pierre-Olivier, reçoit sa licence de pilote en 1822. Le 6 mai 1820, la firme Maitland, Garden and Auldjo de Montréal affrète le schooner *Reine Blanche*, de 136 tonneaux, dont Pierre-Olivier Boudreault fils de Jean est maître et propriétaire en partie avec Louis Fleury de la Gorgendière, seigneur de Deschambault. Au retour, le schooner subit des avaries lors de grands vents, brise deux mâts et perd sa voile carrée. Pierre-Olivier Boudreault se voit contraint de faire escale à Newport, au Rhode Island, afin de le faire réparer. Pour payer les frais encourus, la seigneurie des Deschambault sera saisie et mise en vente par le shérif. ♦

Sylvie Tremblay